



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements de santé

Question écrite n° 111556

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos du rapport d'information sur la tarification à l'activité dans les établissements de santé, présenté par le député Jean-Marie Rolland. Plus précisément, parmi les préconisations retenues par les auteurs, en matière de systèmes d'information et de suivi financier, ceux-ci recommandent notamment d'interdire la correction rétroactive des codages. Aussi, il souhaite qu'il lui indique sa position et ses intentions relativement à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111556

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12375